



Règlement de STR'OFF 007 : festival du microfilm amateur et futurs professionnels à Strasbourg

Date limite d'inscription le 20 juillet 2018 minuit

Article 1 : organisateur

L'association EuropARTvision organise son **premier festival amateur du microfilm (très court métrage)**

Article 2: objectifs du festival

Le festival a pour objectif la diffusion de très courts métrages amateurs ou futurs professionnels dont la durée est comprise entre 70 secondes et 7 minutes (générique inclus)

Le but de ce festival :

Valoriser la video amateur en tant que création artistique, démocratiser le format très court, permettre une interaction entre les générations, tenir compte de la diversité des sensibilités par la vue et l'audition

Le thème : « Je voudrais te dire... »

Partager, écouter, voir, raconter, à chaque âge il y a un « **je voudrais te dire...** » secret au plus profond de nous qui s'adresse à une personne connue ou inconnue
Faites passer votre message, quel qu'il soit

Article 3 : conditions de participation - dossier de candidature

- l'inscription est gratuite
- toute personne ou collectif peut concourir de 7 à 77 ans (étudiants, clubs video, associations, ateliers, individuels...)
- toute production est acceptée y compris les films d'animation, les films peuvent être des réalisations personnelles ou collectives
- deux œuvres datant de 2017 et 2018 peuvent être présentées par participant ou par groupe (une seule pourra être sélectionnée)

Les dossiers de candidature devront être rédigés **en français ou en anglais** et devront être envoyés à l'adresse contact@europartvision.eu avant le **20 juillet 2018 minuit**

(le présent règlement et l'autorisation parentale devront être complétés et envoyés par courrier)

Ces dossiers devront comporter obligatoirement :

1. Les films en sélection doivent nous parvenir dans un premier temps en .mp4 ou .mov
2. Le dépôt des films est possible du 30 mars 2018 au 20 juillet 2018
Les films sont à envoyer par wetransfer (moins de 2Go) avec titre du film, nom du réalisateur et/ou personne en charge de l'inscription du film à contact@europartvision.eu
3. **Le bulletin d'inscription (par mail) et le règlement dûment remplis et signés (par courrier), une copie de la pièce d'identité (par mail) ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs (par courrier)**

4. La durée du micro-film ne doit pas dépasser 7 minute et 70 secondes minimum (générique inclus)

5. Deux visuels du film (libres de droits) de bonne qualité sont à envoyer par mail pour la promotion sur internet

Tout dossier incomplet ne sera pas soumis au comité de sélection.

Article 4 : le jury - critères de sélection

Le jury :

Un jury de tout âge composé de divers métiers travaillant dans l'audiovisuel, la musique, l'écriture et d'étudiants sélectionnera les films qui feront l'objet d'une projection

Les candidatures retenues seront prévenues par mail et téléphone 4 à 6 semaines avant le festival.

Ils devront être présents ou représentés lors de la remise des prix qui aura lieu entre le 22/09/2018 et le 30/09/2018 (la date sera précisée fin avril 2018).

Les déplacements et hébergements resteront à la charge du participant.

Critères de sélection :

Le jury tiendra compte de l'originalité, de l'émotion et de la sensibilité dont l'auteur fera preuve pour faire passer son message (des images, des sons, des mots, des musiques...)

Seuls les films finalistes sélectionnés seront diffusés au festival lors de la cérémonie officielle

Prix: prix remis

- Grand Prix du Jury 1007 €

- Prix du public (vote par internet) 507 €

- Prix EuropARTvision 707 €

Le président du jury se réserve le droit d'ajouter un Prix « coup de coeur »

Article 5 : autorisation à la communication

Les participants et parents des participants mineurs, autorisent par avance l'association EuropARTvision à diffuser publiquement les films (extraits video, son, images...) et à communiquer leurs noms et coordonnées dans toutes les manifestations de promotion et de communication liées au festival (presse écrite, radio, télé, internet...) y compris sur le site internet de l'association et auprès des sponsors du festival

Aucune utilisation commerciale ne pourra être faite par l'association EuropARTvision

Article 6 : respect des lois et règlements

Tout participant qui adresse son œuvre dans le cadre du présent festival, certifie et garantit qu'il en est l'auteur exclusif et unique et qu'il ne viole directement et/ou indirectement aucun droit de tiers (musiques originales, images et extraits de films...), soit qu'il dispose de la totalité des droits dessus, soit qu'il a obtenu les autorisations nécessaires à l'utilisation des œuvres dont il n'est pas l'auteur

Tout participant au festival accepte, s'il est sélectionné, que son projet puisse faire l'objet d'une projection et/ou figurer sur le site de l'association EuropARTvision et/ou via des liens

Le caractère diffamatoire, raciste, pornographique du film ou encore susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique ou morale de quiconque sera éliminatoire

Article 7 : annulation du festival

L'organisateur se réserve le droit de modifier, de proroger ou d'annuler le festival si des circonstances indépendantes de sa volonté l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait

Article 8 : interprétation du règlement

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent règlement, et après épuisement des voies amiables, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux

IMPORTANT : La participation a ce festival implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité . La violation de ce règlement entrainera la disqualification du candidat sans que celui-ci puisse réclamer quoi que ce soit

La personne participante.....ou le collectif participant.....

représenté par..... accepte sans réserve le présent règlement.

Fait à le

L'organisateur
Association EuropARTvision

Le participant ou le parent responsable
pour le mineur

Pour nous contacter :

Viviane ZICINER, présidente de l'association : +33(0)6 07 27 43 21

contact@europartvision.eu

Association EUROPARTVISION

9, rue des Arquebusiers

67000 STRASBOURG

FRANCE

Autorisation de reproduction et de représentation d'images et de Cession de droits pour les mineurs

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Tél Mail :

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise l'association EuropARTvision et les membres du projet « STR'OFF 007 », à filmer et à utiliser l'image de mon enfant mineur et j'autorise mon enfant à poser sa candidature

dont le nom est.....

né(e) le.....à.....

et demeurant à

en accord avec sa mère/son père/son tuteur légal.

En conséquence de quoi, dans le cadre de la promotion et de la diffusion du festival STR'OFF 007 auquel mon enfant participe, j'autorise l'association EuropARTvision à fixer, reproduire et communiquer au public les vidéos et photos prises lors de cet événement.

Les vidéos pourront être exploitées et utilisées directement sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, et ce, intégralement ou par extraits, et notamment :

- dans des documents rédactionnels et promotionnels publics (plaquettes, presse, affiches...)
- sur le site Internet ou tout autre site relatif à la promotion et à la communication du festival STR'OFF 007
- dans le cadre de la diffusion du festival, à participer aux interviews si nécessaire

Ce droit d'utilisation est consenti à titre gracieux dans les conditions précitées et pour une durée de trois ans à partir de la signature de la présente, durée renouvelable par tacite reconduction.

À le

(Signatures précédée(s) de la mention « lu et approuvé »)

Signature du représentant légal

BULLETIN D'INSCRIPTION (à renvoyer par mail)

TITRE DU MICROFILM :

DURÉE :

DATE DE RÉALISATION :

VOTRE MESSAGE ou SYNOPSIS du film :

Nom- Prénom du responsable du projet :

Nom du collectif (si collectif) :

Date de naissance :

Responsable légal si mineur :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Code Postal-Ville :

Mobile :

Site web (blog, page Facebook...) :

Comment avez-vous connu le projet de l'association Europartvision ?

Votre école :

Bouche à oreille :

Site internet :

Réseaux sociaux :

6STR'OFF 007 Festival du microfilm Strasbourg 2018



contact@europartvision.eu

www.europartvision.eu